DES OS DANS LES FOSSÉS ET DES ANIMAUX DANS LES ENCLOS : DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LIMITES DES INTERPRÉTATIONS

Patrice MÉNIEL *

Des animaux vivants ont pu séjourner de manière temporaire ou permanente dans certaines des enceintes qui parsèment la Gaule au deuxième Âge du Fer. Mais ils ont pu également y être mis à mort, mangés ou abandonnés à la décomposition. La diversité des fonctions qu'ont pu remplir les enclos vis-à-vis de l'élevage et de l'usage des animaux est grande. Notre propos est d'essayer de voir dans quelle mesure il est possible de les restituer, et quels indices peuvent nous aider dans cette démarche.

Un enclos est d'abord défini par la nature de sa délimitation. Si à la fouille elle apparaît habituellement sous la forme d'un fossé, qui a pu servir en tant que tel avant d'être comblé, il a pu également avoir été le lieu d'implantation d'une haie, d'une palissade, d'un mur... Rien n'assure que les choses soient figées, et une évolution, qui implique successivement plusieurs de ces possibilités, peut souvent être perçue sur des sites occupés sur de longues périodes.

Le mode de délimitation et l'aménagement de l'entrée permettent dans certains cas de se faire une idée de la fonction de l'enclos. La forme et la surface enclose ont également des incidences sur les activités possibles (taille des troupeaux, par exemple).

Quoi qu'il en soit, ces enclos se matérialisent, lors des fouilles, par des fossés aux dimensions et aux comblements divers. La première implication liée à la présence des vestiges est que leur accumulation signe la disparition du fossé en tant que tel. En effet, à moins qu'il ait été creusé pour recevoir des dépôts, un certain laps de temps sépare sa phase active de son abandon, qui se traduit par un comblement inexorable; or c'est lors de cette dernière étape qu'est déposé le mobilier qu'on y dégage à la fouille. Se pose alors la question de l'adéquation des résultats de son étude et de l'enclos tel qu'il a fonctionné dans une, voire plusieurs, phases précédentes.

Cette question se pose pour de nombreuses fermes, où si les premiers rejets en fond de fossé peuvent être mis en relation avec l'enclos initial, cela n'est plus le cas pour les niveaux détritiques de surface, alors que les fossés ne sont plus que de vagues dépressions.

En effet, les restes animaux trouvés dans ces fossés peuvent y parvenir de bien des manières. Cela permet de définir quatre grandes catégories.

La première est celle des os erratiques qui sont piégés dans les fossés après un parcours plus ou moins long sur le sol; ils sont sujets à de nombreuses destructions, piétinement, action des carnivores, des intempéries, et les plus fragiles sont détruits en grand nombre. Cela favorise les os les plus robustes des grands animaux, chevaux et bœufs, adultes et implique de fortes différences entre le contenu des fossés et celui des dépotoirs des fermes dans la vallée de l'Oise, notamment (MÉNIEL, 1994).

Une autre catégorie est celle des vestiges domestiques rejetés directement dans les fossés. Ils se distinguent des précédents non seulement par leur richesse en restes de petits animaux, mais aussi par leur accumulation dans des zones particulières, à proximité des habitations notamment. De ce fait, ils sont analogues à ceux trouvés dans des fosses utilisées comme dépotoirs domestiques, avec lesquels ils peuvent être utilement comparés. Dans la même catégorie se placent les parties de carcasses d'animaux découpés à des fins bouchères, et enfouies assez rapidement pour échapper à la dent des carnivores et à la dislocation suivant la décomposition.

La troisième série est celle des restes de banquets enfouis dans les fossés de certaines enceintes. La fouille par niveaux horizontaux de ce type de fossé, en laissant en place le mobilier, révèle parfois des emplacements de trous de poteau d'une palissade disparue. Les ossements ont sans doute connu une première phase de dépôt, probablement étaient-ils d'abord entassés le long de la palissade, avant d'être piégés dans ces cavités; ce type de circonstances n'est pas aussi exceptionnel qu'il pourrait sembler de prime abord. On en connaît maintenant plusieurs exemples, les meilleurs étant ceux du fossé de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et de la place d'Acy-Romance (Ardennes).

Enfin, on trouve les dépôts d'ossements plus ou moins construits et entretenus; le cas le plus spectaculaire reste l'amas d'os de bœufs du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise). Mais dans bien d'autres cas, des dispositions d'os qui ne doivent rien au hasard sont révélées par les fouilles.

* CNRS (ENS, Paris) et CRAVO,
21 rue des Cordeliers
F - 60200 Compiègne

Si chacune de ces catégories de dépôt trouve plutôt sa place dans un type de site particulier, il existe bien des exceptions à cette règle. Pour poursuivre notre essai de classification, nous retiendrons quatre types de sites: les enclos pour les animaux, ceux ceinturant certains habitats, ferme ou résidence, les enceintes de nécropoles et les places de banquets et de sanctuaires.

LES ENCLOS POUR LES ANIMAUX

Dans les établissements ruraux, divers obstacles peuvent avoir pour objet de contenir les animaux du cheptel à l'intérieur d'un enclos aussi bien qu'à les protéger d'éventuelles agressions venant de l'extérieur. Ils sont évidemment plus ou moins élaborés selon les espèces élevées à l'intérieur ou évoluant à l'extérieur de l'enclos. Les facultés de saut, d'escalade, de creusement ou d'enfoncement des barrières sont évidemment à prendre en compte pour juger de leur efficacité; il convient de prendre en compte les facultés des animaux élevés à l'Âge du Fer, aux comportements bien différents de nos races actuelles (possibilité de saut des moutons, vélocité des porcs, mais statures modestes de tous les animaux élevés, Méniel, 1987).

L'enclos n'est pas un espace hermétique. Des animaux peuvent y entrer ou en sortir. C'est lors de ces passages que le comptage d'un grand troupeau peut être mené à bien. Celui-ci peut être facilité par une entrée adaptée, avec des systèmes de chicanes faisant suite à des entonnoirs (entrées à antennes). De tels dispositifs apparaissent sur des clichés aériens. Ils déterminent une fonction particulière, et donnent une idée de la dévolution de certaines enceintes.

Les animaux peuvent vivre dans des enclos de manière permanente, c'est sans doute le cas pour bien des porcs et des chiens vivants des détritus domestiques dans les fermes. D'autres, par contre n'y stationnent que de manière temporaire. Dans ce cas, les séjours peuvent y être plus ou moins longs, de quelques heures à quelques jours, et plus ou moins réguliers. Cette présence peut être justifiée par bien des impératifs: un comptage, une sélection, la traite ou la tonte, par exemple. De manière plus durable, pendant la mauvaise saison, par exemple, où certaines espèces y reçoivent une protection ou peuvent y être nourries. Il ne manque pas d'occasions où l'éleveur ressent le besoin de rassembler un cheptel élevé habituellement sur de vastes étendues ouvertes, plus ou moins éloignées de l'habitat.

Le passage ou le stationnement d'un animal vivant peuvent laisser des traces, mais leur mise en évidence s'avère souvent des plus délicates. Néanmoins, plusieurs indices de cet ordre peuvent être évoqués.

D'abord les traces dans le sol, empreintes, bauges, trous de poule, laissés par les animaux. Leur conservation et leur observation nécessitent des conditions particulières, rarement rencontrées sur des sites terrestres plus ou moins arasés. Par contre, comme dans certains milieux humides, des empreintes de sabot peuvent être parfaitement préservées.

On trouve ensuite les bâtiments spécifiques, étables, bergeries, écuries; comme pour les autres constructions, la difficulté est évidemment d'en déterminer la fonction à partir de leur plan matérialisé par des traces dans le sol (trous de poteau ou autres); le cas des fermes-étables (Audouze & Buchsenschutz, 1989 : p. 168) est une exception remarquable en la matière. Le séjour prolongé des animaux peut être décelé par de forts taux de phosphate dans le sol; cela reste un des indices les plus fréquemment évoqués pour une telle mise en évidence.

Enfin, le besoin d'une protection au sein d'un enclos peut se faire ressentir à certains moments sensibles, celui des naissances en particulier. Or, les mises bas sont toujours accompagnées d'une mortalité infantile plus ou moins importante. Les restes de nouveau-nés peuvent permettre de localiser un lieu d'élevage. Mais il faut pour cela qu'ils aient échappé à la dent des carnivores, et qu'ils soient collectés par les archéologues. Or les fossés des enclos dévolus à l'élevage sont par nature particulièrement pauvres, ce qui n'incite pas à les fouiller, et encore moins à en tamiser les sédiments.

DES RESTES ANIMAUX DANS LES ENCLOS D'HABITATS

Les enclos entourant les fermes et les résidences sont un lieu privilégié de rejets des déchets domestiques; c'est parfois le seul, comme à Herblay, dans le Val d'Oise (Méniel, 1994) ou Chevrières dans l'Oise (Méniel, 1989).

Compte tenu de la nature particulière de ces restes, c'est bien évidemment la consommation, ou tout au moins l'usage des animaux morts qui se trouvent privilégiés. Il arrive que des détritus soient rejetés directement dans des fossés, où ils constituent des ensembles tout à fait similaires à ceux découverts dans des dépotoirs. Dans ce cas leur distribution permet de les associer à des habitations proches (Chambly, Jaux dans l'Oise et Bazoches "La Voie Neuve", en Seine-et-Marne, par exemple).

Les animaux mis à mort dans des enclos pour y être consommés, vont faire l'objet d'une suite d'opérations: l'abattage, la découpe, la consommation, la fabrication de certains produits (cuir, os), l'élimination des os; tout cela peut laisser des indices plus ou moins explicites.

À côté des déchets culinaires, des restes de carcasses permettent d'évoquer une activité de boucherie, distincte dans ses lieux des activités domestiques de la préparation et de la consommation des viandes; c'est le cas par exemple à Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grés" dans l'Oise (Méniel, inédit); de même des rebuts, comme ceux des

peaux de carnivores de Villeneuve-Saint-Germain, dans l'Aisne (Yvinec, 1987), témoignent parfois d'activités artisanales.

La présence de certains animaux, ceux qui ne sont pas consommés en particulier, doit parfois être déduite d'autres indices (traces de dent sur des os, pour les chiens, par exemple).

LES ENCLOS DE NÉCROPOLES

Les enclos funéraires, soit qu'ils délimitent une nécropole, soit qu'ils ceinturent une sépulture, livrent parfois des ossements animaux. Malheureusement ces structures sont souvent assez pauvres, ce qui n'incite pas à des fouilles exhaustives. Aussi les données dont on dispose actuellement sont encore bien limitées.

Néanmoins, deux exemples permettent d'en illustrer le potentiel. Les quelques os de porcs (demi-tête, mandibule notamment) trouvés lors de sondages pratiqués dans l'un des petits enclos quadrangulaire de la nécropole de La Tène moyenne de Tartigny, dans l'Oise ne diffèrent pas de ceux déposés dans les tombes elles-mêmes (Méniel, 1986). Il s'agit peut-être de restes de banquets funéraires, ou de repas de commémoration.

Les autres sont des restes isolés, dents et métapodes, de chevaux et plus rarement de bœufs à Acy-Romance "La Noue Mauroy", dans les Ardennes (Méniel, 1998); leur relative homogénéité n'incite pas à les interpréter comme des restes erratiques arrivés là de manière accidentelle, mais plutôt comme les traces ultimes de quelque pratique difficile à saisir. Des os de chevaux, ont également été découverts à proximité des sépultures de Lamadelaine (Metzler-Zens *et al.*, 1999). Ces restes de têtes et de pieds pourraient laisser penser à des manipulations de dépouilles; rien ne permet de l'assurer pour le moment. Là encore des données nouvelles sont nécessaires.

ENCLOS DE BANQUETS ET DE SANCTUAIRES

La clôture des places de banquet peut avoir des fonctions pratiques, comme interdire la vision ou l'accès des chiens, ou symboliques, en isolant le sacré du profane lorsque ces festivités ont lieu dans un sanctuaire. Là encore, plusieurs types de constructions ont pu s'élever dans ce qui n'est plus, à nos yeux, qu'un fossé comblé. À Ribemont-sur-Ancre (Méniel, 1992), Acy-Romance (Méniel 1998) ou Fesques, en Seine-Maritime (Méniel, 1997), il s'agit, au moins un temps, de palissades fondées sur de gros poteaux. Leur emplacement est ensuite signalé par des accumulations d'os enfouis dans les emplacements de ces poteaux; c'est notamment le cas à Ribemont-sur-Ancre, dans le fossé gaulois, et à Acy-Romance, dans l'enclos de la place centrale. Il est probable que ce soit des os d'abord entassés le long des palissades qui ont été piégés dans les trous après le démontage ou la disparition des poteaux; les deux possibilités sont envisageables. Par contre, il est difficile d'imaginer des rejets successifs et ponctuels effectués régulièrement dans des cavités distribuées sur de grandes longueurs.

Par rapport à cet entassement initial le long de la palissade, ce qui est piégé dans les trous de poteaux est sans doute bien résiduel; il est alors difficile de se faire une opinion du volume des viandes consommées. D'autre part ces vestiges sont là en position secondaire et ne permettent en aucun cas d'estimer le nombre de banquets, ni la durée de la période concernée. Dans ces conditions le nombre d'animaux consommés à chaque fois nous échappe totalement. Par contre une certaine stabilité dans les règles de choix des sujets et des morceaux consommés révèle des règles précises, s'appliquant à des sites assez distants, aussi bien dans l'espace que dans le temps (Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt, Fesques); cette pratique implique surtout le porc, puis le mouton et le bœuf, ce dernier représenté surtout par des côtes; les os de pieds de tous ces animaux manquent.

À Acy-Romance, la découverte d'os de bœufs et de chevaux dans les trous de poteau de la place centrale permet d'évoquer une pratique analogue; cela dans des circonstances différentes, au cœur d'un village, et non pas à proximité d'un sanctuaire, comme dans les cas précédents. Le degré d'érosion du fossé est tel que les restes retrouvés sont à considérer comme des rescapés ne permettant en aucun cas d'estimer le nombre d'animaux mangés lors de ces repas. Par contre, ils conservent le souvenir d'une sélection assez particulière, où la tête et les vertèbres sont conservées sur place, le reste des carcasses ayant disparu. D'autre part les deux espèces ne sont pas réparties uniformément: les bœufs plutôt au sud, les chevaux au nord. Cela résulte peut-être d'une distribution de viandes différentes à des convives disposés selon un certain ordre; autant d'éléments qui trouvent des illustrations dans certains textes, comme ceux d'Athénée ou de Diodore:

« Lorsqu'ils mangent en plus grand nombre, ils s'assoient en cercle, le plus important au centre comme un chef de chœur, qu'il doive sa prééminence à son adresse guerrière ou à sa naissance ou à sa richesse; celui qui reçoit se met à côté de lui, puis de chaque côté les autres dans l'ordre hiérarchique. » (Athénée, IV, 36).

« On récompense les plus braves en leur donnant les meilleures parts des viandes. » (Diodore, XV, 28, 4, 5).

À Acy-Romance, cette pratique est attestée dans les premiers temps du village, au deuxième siècle avant J.-C. Ensuite elle est remplacée par des tue-

ries de brebis. Quatre sont attestées par des dépôts dans des fosses rectangulaires, dont deux, bien conservées, nous montrent qu'une cinquantaine de brebis adultes ont été abattues à chaque fois; c'est un des rares cas connus pour l'instant où le nombre d'animaux consommés à une telle occasion peut être approché. L'imbrication des os montre à l'évidence qu'il s'agit bien d'amas mis en place en une fois, et non pas d'accumulations sur de longues durées. Dans ces dépôts les têtes et les vertèbres manquent; il s'agit d'un autre avatar de la sélection appliquée auparavant aux bœufs et aux chevaux consommés lors des banquets.

Dans les sanctuaires, aux restes de banquets s'ajoutent parfois des vestiges de sacrifices; c'est le cas à Gournay-sur-Aronde, où les restes d'agneaux consommés côtoient des amas d'os de bœufs et des dépôts de carcasses de chevaux (BRUNAUX *et al.*, 1985). D'autres dépôts de restes sacrificiels ont été trouvés à Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise et à Thaon dans le Calvados (les deux sont inédits), mais la nature de ces sites n'est pas très bien connue, du fait de fouilles trop partielles.

UNE ARCHÉOZOOLOGIE DES ENCLOS?

Parmi les nombreuses raisons qui ont motivé l'établissement des enclos par les Gaulois, quelques-unes relèvent de la gestion des animaux du cheptel. Les aspects que nous avons passés en revue nous montrent la diversité des raisons qui peuvent justifier la présence d'un animal dans un enclos. Les indices de cette présence sont variés et plus ou moins explicites. C'est ainsi qu'un élevage, une consommation domestique, un banquet ou un sacrifice peuvent parfois être restitués à partir des restes osseux retrouvés dans les fossés.

Ces os peuvent avoir été déposés avec soin ou, au contraire, y échouer après un parcours mouvementé, au cours duquel les plus fragiles ont disparu sous l'effet conjoint des carnivores, du piétinement et des intempéries; toutes choses auxquelles les os rejetés et enfouis rapidement dans les dépotoirs ne sont pas soumis. Ce phénomène explique les différences de contenu entre les fosses dépotoirs et les fossés de nombre de fermes en Gaule septentrionale (MÉNIEL, 1994). Mais cela n'empêche pas que des dépotoirs aient été installés dans certains fossés ils offrent la possibilité d'étudier l'alimentation carnée sur un certain nombre d'établissements ruraux dépourvus de fosses ou de silos réutilisés comme dépotoirs.

Les restes de banquets, du fait de leur abondance, de fréquences inhabituelles de certains animaux, de la sélection des morceaux de viande, sont souvent assez explicites, même s'ils sont en position secondaire dans les fossés. Encore plus remarquables sont certains dépôts plus ou moins élaborés, comme ceux que l'on trouve dans des sanctuaires, mais également dans d'autres sites dont la nature est moins explicite.

Il est donc possible de restituer certaines des activités impliquant l'animal dans un enclos à partir des ossements retrouvés dans le fossé. Dans le domaine rural, cette approche reste souvent à l'état d'ébauche, faute de données en nombre suffisant; elle prend quelque consistance dans les résidences aristocratiques. Mais c'est bien avec les places de banquets et les sanctuaires que cette démarche présente le plus d'intérêt. En effet, c'est là qu'il est possible de restituer en détail certaines des pratiques sacrificielles impliquant l'animal.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOUZE Françoise & BUCHSENSCHUTZ Olivier (1989) - *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique.* Hachette, Paris, 362 p.

BRUNAUX Jean-Louis, MENIEL Patrice & POPLIN François (1985) - Gournay I: les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 268 p.

MÉNIEL Patrice (1986) - « La nécropole gauloise de Tartigny (Oise): étude des offrandes animales ». Revue Archéologique de Picardie, 3-4, p. 37-39.

MÉNIEL Patrice (1989) - « Les restes animaux du fossé de la ferme indigène de Chevrières "La Plaine du Marais" (Oise). Fouilles et sauvetages dans la moyenne vallée de l'Oise, CRAVO, p. 102-107.

MÉNIEL Patrice (1992) - Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois. Errance Édit., Paris, 150 p.

MÉNIEL Patrice (1994) - « Les restes d'animaux des établissements ruraux de l'Âge du Fer en Picardie: l'exemple de Chambly "La Marnière" (Oise) ». Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France. Presses de l'École Normale Supérieure, Études d'Histoire et d'Archéologie, 4, p. 205-226.

MÉNIEL Patrice (1996) - « Les faunes des établissements ruraux de La Tène finale dans le Nord de la France ». *De la ferme indigène à la villa romaine.* Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 11, p. 309-316.

MÉNIEL Patrice (1997) - « La faune du sanctuaire de Fesques » dans MANTEL Étienne (dir.), Le sanctuaire de Fesques "le Mont du Val aux Moines" (Seine-Maritime), Nord-Ouest Archéologie, 8, p. 81-105.

MÉNIEL Patrice (1998) - Les animaux et l'histoire d'un village gaulois. Mémoire de la Société archéologique champenoise, Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), 3, 176 p.

METZLER-ZENS N., METZLER Jeannot & MÉNIEL Patrice (1999) - Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg. Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art, Luxembourg, 6, 472 p.

YVINEC Jean-Hervé (1987) - « Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain », *Anthropozoologica*, premier numéro spécial, p. 83-90.